

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1 EST, RUE DE CASTELNAU, BP 101
REZ-DE-CHAUSSÉE, ACCÈS OUEST (ENTRÉE 101)
MONTRÉAL (QC) H2R 1P1
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le lundi 22 juin 2026

M^e Johanne Skelling, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4307-2025.
Causes tarifaires 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 d'Hydro-Québec (Distribution).
Volet 2.

Demandes de remboursement de frais du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de remboursement de frais du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* au Volet 2 du présent dossier. Tel qu'indiqué sur les formulaires, ces demandes sont logées par *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, qui est la responsable du paiement de ces frais pour le RTIÉE.

Nous invitons respectueusement la Régie de l'énergie à accueillir la présente demande de remboursement de frais. Nous soulignons en effet **le caractère actif, ciblé et structuré de nos représentations**, de même que **le caractère sobre et très raisonnable des frais demandés**, lesquels ont été nécessaires à celles-ci.

Le RTIÉE a en effet, par sa demande de renseignements no. 2 à Hydro-Québec (C-RTIÉE-0029) et son [mémoire révisé C-RTIÉE-0041, RTIÉE-2, Doc. 1 \(vr\)](#), fait ressortir de façon que, malgré son immense potentiel et l'utilité qu'elle pourrait avoir tant pour le réseau, que pour la clientèle et pour l'intérêt public, le développement durable et la transition énergétique du Québec, **l'Option III (réseaux autonomes) du mesurage net, est mal conçue, offre une rémunération nettement insuffisante aux adhérents et Hydro-Québec n'ose pas même la commercialiser. En tout et pour tout, dans les 14 réseaux autonomes réunis, seuls cinq clients (couvrant 10 abonnements) y ont adhéré lorsqu'elle fut lancée. Et depuis le 1^{er} avril 2018, aucun nouveau client en réseaux autonomes n'y a adhéré.**

Nous soumettons ainsi humblement avoir fourni à la Régie de l'énergie une évaluation rigoureuse et détaillée de cette Option III aux fins du suivi de celle-ci que le tribunal doit effectuer au présent dossier.

Nous comprenons que ce suivi actuel de la part de la Régie servira de fondation à l'examen plus poussé qui est désormais attendu du potentiel et de l'amélioration possible de cette Option, dans le cadre de l'examen à venir du Plan d'approvisionnement de 15 ans d'Hydro-Québec Distribution pour 2027-2042. Le RTIEÉ a, à ce sujet, déjà identifié des pistes d'amélioration de cette Option III dans le cadre de ses actuelles représentations et pourra les peaufiner encore davantage à l'occasion de ce futur dossier, **le tout afin de fournir la meilleure plus-value possible au tribunal.**

Comme déjà souligné par la Régie de l'énergie, le RTIEÉ comprend, parmi les associations constitutives de son Regroupement, l'organisme *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*, qui possède des connaissances et une expertise particulière dans le développement du potentiel énergétique solaire du Québec. Le RTEÉ et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)* surveillent de façon toute particulière l'évolution du potentiel de l'énergie solaire en réseaux autonomes d'»HQD, où le coût marginal de l'approvisionnement électrique est plus élevé. Dans ce contexte, ils se désolent de voir que ce potentiel du solaire ne soit pas davantage exploité dans ces réseaux, ce qui reflète selon eux l'insuffisance des mécanismes offerts par Hydro-Québec à leurs clients de ces réseaux. **Nous avons respectueusement invité la Régie à en faire état dans sa décision sur le suivi de l'Option III au présent dossier.**

Nous espérons humblement avoir été utiles à la Régie de l'énergie.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).